

PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 FEVRIER 2024 - 19 H

Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir	Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir
Buttieu Philippe	Présent	Lancelin Aurélien	Présent
Chardon Francis	Présent	Lucas Nathalie	Présente
Dauron Régis	Présent	Nédélec Frédéric	Excusé/Pouvoir E.Savoire
Druais Joël	Présent	Perche Francis	Présent
Garnier Annette	Présente	Savoire Emmanuel	Présent

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe BUTTIEU

Ordre du jour :

1. Vote du compte de gestion 2023
2. Vote du compte administratif 2023
3. Vote du budget primitif 2024
4. Pré-zonage PLUiH

1) Vote du compte de gestion 2023 - 2) Vote du compte administratif 2023

Le résultat du compte de gestion 2023 (comptabilité DGFIP) et le résultat du compte administratif 2023 de la commune sont identiques.

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2022	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023 (titre effectué au compte 1068 en 2023)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT NET CUMULE DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
INVESTISSEMENT	-83 093,92 €		65 236,41 €	-17 857,51 €	-17 857,51 €
FONCTIONNEMENT	163 451,53 €	83 093,92 €	59 641,99 €	139 999,60 €	139 999,60 €
TOTAL	80 357,61 €	83 093,92 €	124 878,40 €	122 142,09 €	122 142,09 €

3) Vote du budget primitif 2024

Le Conseil Municipal, pour le budget principal 2024 de la commune, à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

A l'unanimité, le conseil municipal a voté le budget primitif présenté, qui s'équilibre en dépenses et recettes, comme suit :

- section de fonctionnement 262 510 € - section d'investissement 132 396 €

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a en sa possession un devis de 9 100 € HT pour la restauration du retable. Les membres présents sont favorables pour le faire restaurer en 2024.

4) Pré-zonage PLUiH

Le pré-zonage sera vu lors d'une présentation spéciale PLUiH pour ceux qui le souhaitent.

Séance levée à 21 h

Le secrétaire de séance

Philippe BUTTIEU

Le Maire
Annette

